

# News Release

Department of  
External  
Affairs



# Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

Nº 126

Le 23 juin 1988

## LE MINISTRE CLARK ANNONCE DE NOUVELLES MESURES CONCERNANT DES REPRÉSENTANTS SOVIÉTIQUES AU CANADA

Le secrétaire d'État aux affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré aujourd'hui qu'en expulsant deux diplomates canadiens et en interdisant le retour de trois autres, les Soviétiques avaient pris une mesure totalement injustifiée. M. Clark a souligné qu'aucun Canadien ne s'était livré à des activités répréhensibles en Union soviétique. Il a fait ressortir que le gouvernement canadien s'était vu contraint d'expulser des diplomates soviétiques parce qu'ils se livraient à l'espionnage au Canada.

M. Clark a annoncé qu'après mûre délibération, le gouvernement canadien avait décidé de répondre aux représailles soviétiques par les mesures suivantes :

- le colonel Grigori Stepanovich Roublev, attaché militaire à l'ambassade soviétique à Ottawa, est expulsé.
- M. Sergey Mikhaylovich Kashtanov, ancien deuxième secrétaire à l'ambassade soviétique à Ottawa, est déclaré persona non grata.
- les Soviétiques devront réduire de trois personnes le nombre total de diplomates en poste au Canada.

- 30 -

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada